



Ouagadougou, le 02 janvier 2024

COMMUNIQUE

Le Gouvernement du Burkina Faso a pris connaissance d'un communiqué de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en date du 30 décembre 2023, dans lequel la Commission « *réitère sa préoccupation* » face à ce qu'elle qualifie de « *détérioration de la situation sécuritaire dans le pays* ».

Le Gouvernement de Transition marque son étonnement et son incompréhension face à une lecture aussi biaisée de l'évolution de la situation sécuritaire et du combat héroïque de notre peuple pour son indépendance et sa souveraineté. Pendant que les forces combattantes burkinabè engrangent des victoires incontestables dans les opérations de reconquête du territoire national, tandis que les Forces de défense et de sécurité ainsi que les Volontaires pour la défense de la Patrie traquent sans relâche les hordes de terroristes aux abois, l'organisation communautaire porte apparemment des œillères qui masquent sa vue sur cette réalité des faits.

Dans le même communiqué, la Commission prête aux autorités de la Transition des dérives liberticides et évoque « *l'interpellation et la détention de personnalités politiques et de la société civile par les autorités de la transition* » de même qu'« *une procédure illégale et arbitraire de réquisition destinée à réprimer toute liberté d'expression dans le pays* ».

Le Gouvernement déplore une telle appréciation infondée, inconséquente et incongrue, et rappelle à la Commission de la CEDEAO que c'est en toute responsabilité que le Burkina Faso, dans le cadre de sa stratégie de lutte contre le terrorisme, s'est doté d'un dispositif juridique relatif à « la mobilisation générale » et à « la mise en garde » pour faciliter la sécurisation du territoire. Le Gouvernement tient à affirmer que c'est en respect de la procédure prescrite par les dispositions légales et règlementaires que les réquisitions de citoyens burkinabè se sont faites jusqu'à ce jour.

Le Gouvernement se désole du silence de l'organisation communautaire sur les enjeux majeurs de la lutte contre le terrorisme dans notre espace. C'est le cas notamment des paiements de rançons qui concourent au financement du terrorisme. De même, l'organisation est étrangement aphone en dépit des massacres et des assassinats perpétrés contre des citoyens de la CEDEAO par des barbares assoiffés de sang. Elle observe la même attitude complaisante à l'égard des pays qui protègent, ravitaillent et facilitent les mouvements des terroristes. Au lieu de s'intéresser à ces questions qui vaillent, la CEDEAO préfère s'investir dans « la recherche de solutions » aux problèmes accessoires ou inexistantes.

Le Gouvernement de Transition n'entend pas se laisser divertir par des communications du genre de celle portée par la Commission de la CEDEAO qui procèdent d'un imaginaire débordant et totalement tronqué sur la situation réelle de la lutte de notre peuple et rappelle la Commission à l'exigence de discernement dans la conduite de sa mission.

Le Gouvernement saisit par ailleurs cette occasion, pour exprimer ses doutes persistants sur cette volonté toujours réaffirmée de la disponibilité constante de la Commission de la CEDEAO « à accompagner les autorités burkinabè dans leurs efforts pour ramener la paix et la sécurité ».

Le Gouvernement du Burkina Faso en appelle donc au respect des choix opérés par les autorités et le peuple burkinabè, et fondés sur la solide volonté d'apporter des solutions endogènes pour la restauration de l'intégrité territoriale.

A ce tournant crucial de l'histoire du Burkina Faso, le Gouvernement précise que ses priorités restent focalisées sur les énormes enjeux sécuritaires et humanitaires, et serait reconnaissant à la Commission de la CEDEAO de s'inscrire dans cette logique, pour peu qu'elle soit animée d'une réelle volonté d'accompagner ses efforts.



www.sig.gov.bf/

Le Porte-parole du Gouvernement



Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO

*Chevalier de l'Ordre du mérite, des arts,
des lettres et de la communication*